

Ponha-se $f(z) = \frac{1}{16z^2 - 1}$ e $\varphi(z) = \pi \operatorname{cosec} \pi z$ e integre-se $f(z) \cdot \varphi(z)$ ao longo da circunferência $|z| = n + 1/2$. Como $|z \cdot f(z) \cdot \varphi(z)| \rightarrow 0$ quando $|z| \rightarrow \infty$, vem no limite

$$\int_c f(z) \cdot \varphi(z) dz = 2\pi i \sum R = 0.$$

Os resíduos de $f(z) \cdot \varphi(z)$ em $z = \pm 1/4$ têm o valor $\frac{\pi\sqrt{2}}{8}$ e em $z = m$, $\frac{(-1)^m}{(4m)^2 - 1}$. Será portanto

$$\sum_{-\infty}^{\infty} \frac{(-1)^n}{(4n)^2 - 1} = -\frac{\pi\sqrt{2}}{4} \cdot e \quad \sum_1^{\infty} \frac{(-1)^n}{(4n)^2 - 1} = \frac{1}{2} - \frac{\pi\sqrt{2}}{8}.$$

ANTOLOGIA

PEQUENA ANTOLOGIA CARTESIANA

... toutes les erreurs dans lesquelles peuvent tomber les hommes ne naissent jamais d'une mauvaise induction, mais de ce qu'on pose en principe certaines expériences peu comprises ...

(Règles pour la direction de l'esprit, II)

... ceux qui cherchent le droit chemin de la vérité ne doivent s'occuper d'aucun objet dont ils ne puissent avoir une certitude égale aux démonstrations de l'arithmétique et de la géométrie.

(ibid., II)

... j'entends par intuition... la conception ferme qui naît dans un esprit sain et attentif aux seules lumières de la raison, et qui, plus simple, est conséquemment plus sûre que la déduction elle-même, ...

(ibid., III)

D'où il résulte qu'on peut dire que les propositions qui sont la conséquence immédiate d'un premier principe peuvent être connues tantôt par la déduction, suivant la manière de les considérer, tandis que les principes le sont seulement par l'intuition, et que les conséquences éloignées ne peuvent l'être que par la déduction.

Voilà les deux voies les plus sûres pour arriver à la science; l'esprit ne doit pas en admettre davantage; toutes les autres, au contraire doivent être rejetées comme suspectes et sujettes à l'erreur; ...

(ibid., III)

Il vaut mieux ne jamais songer à chercher la vérité sur aucune chose que de le faire sans méthode; car il est très-certain que des études sans ordre et des méditations obscures troublent les lumières naturelles et aveuglent l'esprit, ...

(ibid., IV)

Or, tout le secret de la méthode consiste à chercher en tout avec soin ce qu'il y a de plus absolu; ...

(ibid., VI)

... et dès lors j'ai bien jugé qu'il me falloit entreprendre sérieusement une fois en ma vie de me défaire de toutes les opinions que j'avois reçues auparavant en ma créance, et commencer tout de nouveau dès les fondements, si je voulois établir quelque chose de ferme et de constant dans les sciences.

(Méditations métaphysiques, I)

... il me semble que déjà je puis établir pour règle générale que toutes les choses que nous concevons fort clairement et fort distinctement sont toutes vraies.

(ibid., III)

La seule résolution de se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues auparavant en sa créance n'est pas un exemple que chacun doive suivre.

(Discours de la Méthode, II)

... la pluralité des voix n'est pas une preuve qui vaille rien pour les vérités un peu malaisées à découvrir, à cause qu'il est bien plus vraisemblable qu'un homme seul les ait rencontrées que tout un peuple ...

(ibid., II)

... considérant qu'entre tous ceux qui ont ci-devant recherché la vérité dans les sciences, il n'y a eu que les seuls mathématiciens qui ont pu trouver quelques démonstrations, c'est à dire quelques raisons certaines et évidentes, ...

(ibid., II)

... j'eusse pensé commettre une grande faute contre le bon sens, si pour ce que je j'aprouvois alors quel-

que chose, je me fusse obligé de la prendre pour bonne encore après, lorsqu'elle auroit peut-être cessé de l'être, ou que j'aurois cessé de l'estimer telle.

(*ibid.*, III)

... soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous ne nous devons jamais laisser persuader qu'à l'évidence de notre raison. Et il est à remarquer que je dis de notre raison, non point de notre imagination ni de nos sens ...

(*ibid.*, IV)

... la raison ne nous dicte point que ce que nous voyons ou imaginons ainsi soit véritable, mais elle nous dicte bien que toutes nos idées ou notions doivent avoir quelque fondement de vérité; ...

(*ibid.*, IV)

... ils me semble pareils à un aveugle qui, pour se battre sans désavantage contre un qui voit, l'auroit fait venir dans le fond de quelque cave fort obscure; et je puis dire que ceux-ci ont intérêt que je m'abs-

tienne de publier les principes de la philosophie dont je me sers; car, étant très-simples et très évidents, comme ils sont, je ferois quasi le même en les publiant que si j'ouvrais quelques fenêtres et faisois entrer du jour dans cette cave où ils sont descendus pour se battre.

(*ibid.*, VI)

Je n'ai jamais écrit ni jugé que l'esprit ait besoin d'idées qui soient quelque chose de différent de la faculté qu'il a de penser.

(*Lettres*, tom. II)

... je n'ai jamais écrit ni pensé que de telles idées [*innées*] fussent actuelles, ou qu'elles fussent je ne sais quelles espèces distinctes de la faculté même que nous avons de penser; et même je dirai plus, qu'il n'y a personne qui soit plus éloigné que moi de tout ce fatras d'entités scolastiques.

(*ibid.*)

... comme si le principe d'un système pouvoit être un principe logique, et comme si la connoissance des principes en général étoit du ressort de la dialectique ...

(*ibid.*)

MOVIMENTO CIENTÍFICO

CONGRESSO LUSO ESPANHOL PARA O PROGRESSO DAS CIÊNCIAS

LISBOA — OUTUBRO DE 1950

Reunirá em Lisboa, em local oportunamente a indicar, de 23 a 29 de Outubro próximo, o Congresso Luso-Espanhol para o Progresso das Ciências.

Transcrevemos a seguir, na íntegra, o

Regulamento do Congresso Luso-Espanhol de Lisboa — 1950

Artigo 1.º — O Congresso Luso-Espanhol para o Progresso das Ciências reunirá em Lisboa, de 23 a 29 de Outubro de 1950.

Art. 2.º — O Congresso terá as nove secções previstas nos Estatutos das Associações Portuguesa e Espanhola para o Progresso das Ciências.

§ único — Os presidentes das secções poderão subdividir estas em sub-secções de determinados ramos científicos.

Art. 3.º — Poderão tomar parte no Congresso, além dos sócios das duas Associações, os membros das Ordens e Sindicatos Nacionais de profissões liberais

para cujo exercício seja necessário diploma de estudos superiores.

Art. 4.º — A admissão e publicação dos trabalhos são da competência das mesas das secções.

Art. 5.º — A discussão nas secções far-se-á sobre os resumos publicados, podendo, porém, antes de aberta a discussão, os autores desses trabalhos usar da palavra sobre o assunto durante o período máximo de quinze minutos.

§ 1.º — Cada congressista não poderá intervir na discussão de cada trabalho por mais duma vez e durante mais de cinco minutos.

§ 2.º — No final da discussão, o autor do trabalho poderá responder por um período de tempo não superior a dez minutos.

§ 3.º — As mesas das secções poderão organizar conferências a horas determinadas sobre assuntos de especial interesse, tendo o conferente o direito a usar da palavra para exposição do tema escolhido por período superior ao estabelecido no corpo deste artigo e não havendo discussão sobre a matéria exposta.